COMMUNAUTE FRANCAISE

MINISTERE DE L'EDUCATION, DE LA
RECHERCHE ET DE LA FORMATION.

1040 BRUXELLES, LE 28 VII 1993
RUE DE LA SCIENCE, 43
02/238.86.11

DIRECTION GENERALE DE L'ORGANISATION
DES ETUDES, DE L'ENSEIGNEMENT DE
PROMOTION SOCIALE ET DES BATIMENTS
SCOLAIRES.

ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE

MONSIEUR VLAEMINCK, G.
ADMINISTRATEUR DELEGUE
CPEONS

RUE DES HALLES, 13
1000 BRUXELLES

Ref.: JS/ 2003041 / Dossier 579

OBJET : DOSSIERS PEDAGOGIQUES REGIME 1

Unité de formation : PRATIQUE DE LA COMMUNICATION (APPLIQUEE AUX DOMAINES DE LA SECURITE,LA SANTE ET L'ENVIRONNEMENT).

Classement : ENSEIGNEMENT SUPERIEUR PEDAGOGIQUE DE PROMOTION SOCIALE DE TYPE COURT

Code Référence : 983133U36C1

Etablissement : INSTIT NORMAL PROVINCIAL D'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE C.E.R.I.A
AV. EMILE GRYZON,1
1070 ANDERLECHT

Monsieur l'Administrateur Délégué,

J'ai l'honneur de vous faire parvenir en retour, avec accord provisoire, le dossier pédagogique relatif à l'unité de formation mentionnée sous rubrique.

Veuillez agréer, Monsieur l'Administrateur Délégué, l'assurance de ma considération distinguée.

Le Directeur d'Administration

F. De Lad

Toute demande de renseignements relative à l'objet de la présente peut être obtenue aupres de
Mme Wilkin (tél:02/238.87.23) ou Mr.Stiennon (tél:02/238.86.43)

ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE DE REGIME 1

DOCUMENT 8 Bis — DOSSIER PEDAGOGIQUE — UNITE DE FORMATION

1. La présente proposition émane du réseau

   PROVINCIAL ET COMMUNAL

   et se rapporte à l'établissement suivant :

   Dénomination : INSTITUT NORMAL PROVINCIAL D'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE
   Adresse : Av. Emile Gryzon 1 à 1070 ANDERLECHT
   n° matricule : 2.003041
   n° de téléphone : 02/526.75.40

2. Intitulé de l'unité de formation :

   Code : 983133 U 31 C 1

   (Ed2) PRATIQUE DE LA COMMUNICATION (appliquée aux domaines de la sécurité, la santé et l'environnement)

3. Finalités de l'unité de formation : repris en annexe n° 1 de 1 page

4. Connaissances préalables requises : repris en annexe n° 2 de 1 page

5. Classement de l'unité de formation

   Enseignement supérieur de type court :

   catégorie : PEDAGOGIQUE

6. Recommandations particulières pour la constitution des groupes ou le regroupement.

   Repris en annexe n° 3 de 1 page

7. Programmes de (des) cours : Repris en annexe n° 4 de 4 pages

8. Fixation des capacités terminales Repris en annexe n° 5 de 1 page

9. Profil du (des) chargé(s) de cours Repris en annexe n° 6 de 1 page

10. Horaire de l'unité de formation :

Horaire minimum

1. Dénomination des cours	Classement des cours	Nombre de périodes (50 min.)
- Laboratoire d'entraînement à la communication	CT(Labo)	20
- Méthodologie de l'animation des groupes	PPM (Méth. sp.)	20
- Techniques de négociation et de concertation sociale	CT	20
2. Part d'autonomie		0
	Total des périodes.....	60

11. Date de la proposition du P.O. : 02. VI. 1993

Signature du :
Représentant du P.O. subventionné

Au nom de la députation permanente :
Le chef de service,

U. DE STERCKE

Transmis par le réseau
le : 02. VI. 1993

12. Observations du service d'inspection (annexe éventuelle)

avis favorable à condition de tenir compte des remarques V. annexe

Date : 21-06-1993 Signature :

13. Décision : ACCORD PROVISOIRE - ~~PAS D'ACCORD~~

Motivation de la décision

Date : ..... Signature :

ANNEXE 1

FINALITES DE L'UNITE DE FORMATION

U.F. : PRATIQUE DE LA COMMUNICATION APPLIQUEE AUX DOMAINES DE LA SECURITE, LA SANTE ET L'ENVIRONNEMENT

60 périodes

A. Principales finalités :

1° concourir à l'épanouissement individuel en promouvant une meilleure insertion professionnelle, sociale, culturelle et scolaire;

2° répondre aux besoins et demandes en formation émanant des entreprises, des administrations, de l'enseignement et d'une manière générale des milieux socio-économiques et culturels.

B. Finalités spécifiques

Amener les étudiants à être capables de :

1° décrire le fonctionnement et la complexité, tant linguistique que psychologique, de l'acte de communication;

2° détecter les points du cheminement communicatif où se produisent les parasites, les interférences, les blocages.

3° mesurer sa propre compétence verbale et d'évaluer ses points faibles et ses points forts sur base des capacités suivantes :
- clarifier ses objectifs;
- "accrocher" l'écoute;
- maintenir et relancer l'écoute;
- susciter et évaluer le retour d'écoute;

4° analyser un débat à l'aide d'un tableau d'analyse en mettant en évidence le rôle de chacun;

5° organiser et animer une réunion en tant que Chef de sécurité ou Conseiller en environnement;

6° Etant donné un problème de sécurité ou d'environnement pouvant donner lieu à des conflits, élaborer :

- un plan de négociation;

- des compromis tenant compte des positions de chacun.

ANNEXE 2

CONNAISSANCES PREALABLES REQUISES

U.F. : PRATIQUE DE LA COMMUNICATION APPLIQUEE AUX DOMAINES DE LA SECURITE, LA SANTE ET L'ENVIRONNEMENT

60 périodes

Pour être admis en tant qu'étudiant régulier dans cette unité de formation, l'étudiant doit être :

- soit porteur d'un :

  * certificat homologué de l'enseignement secondaire supérieur;

  ou

  * diplôme de l'enseignement supérieur de type court de plein exercice ou de promotion sociale;

  ou

  * diplôme de candidat ou de licencié de l'enseignement supérieur de type long ou de l'enseignement universitaire.

- soit, âgé de 18 ans au moins et satisfaire à une épreuve d'admission portant sur les cours de :

  * Langue maternelle - Expression orale ou écrite - 3ème degré 315/94 (Organisation des Etudes, Service structures-programmes);

  * Sciences (biologie, physique, chimie) du 3ème degré de l'enseignement secondaire général (cours à 1 heure/semaine dans chacune des trois disciplines) - références : 7/5006 et 7/5006 bis y compris les modifications (6ème chimie III/FB/RF/83/7/5151).

  Rem. : Trois mois avant chacune des sessions, les candidats pourront recevoir à l'institution organisatrice des épreuves : - copie des programmes actualisés;
  - une bibliographie des ouvrages de référence.

- soit, avoir une expérience de trois ans au moins dans le domaine de la sécurité d'une entreprise ou d'un service public (une attestation de la Direction de l'entreprise ou du Chef de service est requise).

  Rem. : Les étudiants admis à cette unité de formation, sous cette seule condition (expérience professionnelle) sont avertis qu'ils ne pourront prétendre au diplôme délivré à l'issue de la section.

ANNEXE 3

RECOMMANDATIONS PARTICULIERES POUR LA CONSTITUTION DES GROUPES OU LE REGROUPEMENT

U.F. : PRATIQUE DE LA COMMUNICATION APPLIQUEE AUX DOMAINES DE LA SECURITE, LA SANTE ET L'ENVIRONNEMENT

60 périodes

Il n'y a pas de recommandation particulière pour la constitution des groupes. Toutefois, pour les cours classés laboratoire ou méthodologie spéciale, il faut éviter de dépasser 20 étudiants par groupe.

ANNEXE 4

PROGRAMME DE COURS

U.F. : PRATIQUE DE LA COMMUNICATION APPLIQUEE AUX DOMAINES DE LA SECURITE, LA SANTE ET L'ENVIRONNEMENT

60 périodes

A. LABORATOIRE D'ENTRAINEMENT A LA COMMUNICATION

CT (Labo)
20 périodes

SAVOIR-FAIRE

A l'issue de ce cours, les étudiants auront acquis les savoir-faire suivants :

- décrire le fonctionnement et la complexité, tant linguistique que psychologique, de l'acte de communication;
- détecter les points du cheminement communicatif où se produisent les parasites, les interférences, les blocages.
- mesurer sa propre compétence verbale et d'évaluer ses points faibles et ses points forts sur base des capacités suivantes :
  - clarifier ses objectifs;
  - "accrocher" l'écoute;
  - maintenir et relancer l'écoute;
  - susciter et évaluer le retour d'écoute;

SAVOIRS

Pour atteindre ces capacités, les étudiants devront être amenés à maîtriser les savoirs suivants :

- Schéma de l'acte de communication
- Codes verbaux et non verbaux
- Bruit, redondance
- Les impondérables du langage :
  * la bipolarité des messages : signifiant, signifié - le choix des exemples et des images - le choix des modes du discours;
  * clarté et opacité du discours;
  * les niveaux de langue : la faculté d'adaptation du discours à l'interlocuteur
- Conditions qualitatives et rentabilité quantitatives de la communication

- Théorie de l'argumentation

- Les plans préétablis, l'arbre logique, la structuration du discours

Principaux exercices (avec l'utilisation du caméscope)

(les exemples pratiques seront issus du domaine de la sécurité, la santé et l'environnement)

- Communication d'un message narratif

- Communication de données scientifiques

- Transmission de directives et vérification du feedback

- Exposé et défense d'un projet en public

- Expression au pied levé d'un avis sur une question donnée

- Discussion contradictoire sur un sujet donné

B. METHODOLOGIE DE L'ANIMATION DES GROUPES PPM (Méth. spéc.)
20 périodes

SAVOIR-FAIRE

A l'issue de ce cours, les étudiants auront acquis les savoir-faire suivants :

- analyser un débat à l'aide d'un tableau d'analyse en mettant en évidence le rôle de chacun;

- organiser et animer une réunion en tant que Chef de sécurité ou Conseiller en environnement.

SAVOIRS

Pour atteindre ces capacités, les étudiants devront être amenés à maîtriser les savoirs suivants :

- Règles générales relatives à l'organisation et à la conduite de réunions.

- Techniques d'animation de groupes, en fonction de l'objectif fixé ou d'un contexte particulier (contexte légal, situation de crise - par exemple après un accident).

- Gestion de relations avec des intervenants extérieurs à l'entreprise (administrations et fonctionnaires, presse, quartier, etc.).

Exercices pratiques (en rapport avec la fonction de Chef de sécurité et de Conseiller en environnement)

- Démonstrations pratiques en sous-groupes, l'un en réunion, l'autre en observation.

- Evaluation des effets psychologiques des différents styles d'animation et des attitudes à adopter à l'égard des différentes sortes de participants.

C. TECHNIQUES DE NEGOCIATION ET DE CONCERTATION SOCIALE

CT
20 périodes

A partir d'exemples concrets pouvant être vécus par un chef de sécurité, un conseiller en environnement, on pratiquera des jeux de rôles. Les étudiants seront habitués à mieux percevoir et comprendre l'opinion d'autrui, à tenter de trouver des solutions de compromis dans le respect de l'identité de chacun et dans l'intérêt de tous.

SAVOIR-FAIRE

A l'issue de ce cours, les étudiants auront acquis les savoir-faire suivants :

Etant donné un problème de sécurité ou d'environnement pouvant donner lieu à des conflits, élaborer :
- un plan de négociation;
- des compromis tenant compte des positions de chacun.

SAVOIRS

Pour atteindre ces capacités, les étudiants devront être amenés à maîtriser les savoirs suivants :

1° Négociation

- Aspects sociaux et culturels

- Conditions d'une négociation

- Profil d'un négociateur habile

- Comportements dans une négociation

- Tactiques, techniques

- Plan de négociation

2° Concertation sociale

- Les acteurs

- Respect de l'identité et prise en compte des positions de chacun des participants

- Comment développer et présenter des compromis valables?

ANNEXE 5

FIXATION DES CAPACITES TERMINALES

U.F. : PRATIQUE DE LA COMMUNICATION APPLIQUEE AUX DOMAINES DE LA SECURITE, LA SANTE ET L'ENVIRONNEMENT

60 périodes

L'évaluation portera sur les capacités suivantes :

1° Chaque étudiant effectue un exposé de 5 à 10 min. qui est filmé.
Le sujet de l'exposé est choisi par l'étudiant en fonction de l'objectif qui est de faire partager, à un groupe de personnes, son intérêt pour l'objet de l'exposé.

Après avoir visionné sa prestation, il doit être capable de remettre un rapport où il analyse ses propres compétences verbales et évalue ses points forts et ses points faibles.
Il doit proposer les améliorations possibles concernant :
- le plan de la communication;
- la production verbale;
- les attitudes.

Il doit également remettre un rapport d'analyse d'un exposé d'un autre étudiant en s'aidant d'une grille d'analyse.

Chaque prestation ayant un support écrit ou ayant été magnétoscopée, le professeur peut vérifier si l'étudiant a pris conscience de l'ensemble des capacités déterminées dans le programme.

2° L'étudiant doit être capable d'organiser et d'animer une réunion consacrée à l'analyse d'un problème de sécurité ou d'environnement. A partir de la vision de sa prestation filmée, en effectuant sa propre évaluation et en proposant des améliorations possibles, il prouvera qu'il a pris conscience de l'ensemble des capacités déterminées dans le programme.

3° Etant donné une situation conflictuelle dans le domaine de la sécurité ou l'environnement, en analysant la situation et en préparant un plan de négociation, l'étudiant prouvera qu'il a pris conscience de l'ensemble des capacités déterminées dans le programme.

ANNEXE 6

PROFIL DU(DES) CHARGE(S) DE COURS

U.F. : PRATIQUE DE LA COMMUNICATION APPLIQUEE AUX DOMAINES DE LA SECURITE, LA SANTE ET L'ENVIRONNEMENT

60 périodes

A. LABORATOIRE D'ENTRAINEMENT A LA COMMUNICATION — CT (Labo) 20 périodes

Pour ce cours, il sera fait appel à une expert :

Il devra être porteur de :

- un titre universitaire ou de niveau universitaire en rapport avec la spécialité du cours;

ou

- un titre de gradué en communication et gestion des ressources humaines;

et avoir animé au moins trois séminaires de communication.

B. METHODOLOGIE DE L'ANIMATION DES GROUPES — PPM (Méth. spéc.) 20 périodes

Professeur

C. TECHNIQUES DE NEGOCIATION ET DE CONCERTATION SOCIALE

CT
20 périodes

Pour ce cours, il sera fait appel à un expert.

Il devra posséder :

- un titre de l'enseignement supérieur universitaire ou de niveau universitaire en rapport avec la spécialité du cours;

OU

- un titre de gradué en éducation à la santé, la sécurité et l'environnement ou Chef de sécurité de niveau 1 ou éco-conseiller;

OU

- un titre de gradué en communication et gestion des ressources humaines.

Annexe :

PRATIQUE DE LA COMMUNICATION APPLIQUEE AUX DOMAINES DE LA SECURITE, LA SANTE ET L'ENVIRONNEMENT.

INSTITUT NORMAL PROVINCIAL D'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE
Avenue Emile Gryson, 1
1070 BRUXELLES
Code:98 31 33 U 36 C1
dossier 579 U

Classement des cours:
La méthodologie de l'animation des groupes est un cours qui participe à la qualification visée par cette formation elle doit donc être classée comme cours technique.

Annexe 5:
Le niveau de réussite n'est pas prévu, il suffit d'ajouter
au 1°, quatrième alinéa le professeur peut vérifier **si l'étudiant a pris conscience de l'ensemble des capacités déterminées dans le programme"**

2° ... **en effectuant** sa propre évaluation et **en proposant** des améliorations possibles, **il prouvera qu'il a pris conscience de l'ensemble des capacités déterminées dans le programme"**

3° ... **en analysant** la situation et **en préparant** un plan de négociation, l'étudiant **prouvera qu'il a pris conscience de l'ensemble des capacités déterminées dans le programme"**

Louise GOTOVITCH

AP OR 13/07

OBSERVATIONS RENCONTREES